

1. CHIFFRES CLÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018 (1^{ER} SEMESTRE 2017 PRO FORMA IFRS 15)

	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017
Prises de commandes	2 807 millions d'euros 18 Falcon (<i>y.c. annulations des 5X et premières prises 6X</i>) 12 Rafale (Qatar)	1 415 millions d'euros 14 Falcon
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	1 709 millions d'euros 15 Falcon 2 Rafale (France)	2 068 millions d'euros 17 Falcon 4 Rafale (3 Égypte + 1 France)
	au 30 juin 2018	au 31 décembre 2017
Carnet de commandes	20 532 millions d'euros 55 Falcon (<i>aucun 5X</i>) 111 Rafale (82 Export + 29 France)	19 460 millions d'euros 52 Falcon (<i>y.c. 5X non annulés</i>) 101 Rafale (70 Export + 31 France)
	1^{er} semestre 2018	1^{er} semestre 2017
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> (*)	111 M€	121 M€
Marge opérationnelle <u>ajustée</u> (*)	6,5% du chiffre d'affaires	5,9% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement	143 M€ 8,4% du chiffre d'affaires	176 M€ 8,5% du chiffre d'affaires
Résultat Net <u>ajusté</u> (*)	186 M€	166 M€
Résultat Net <u>ajusté</u> (*) /action	22,4 €/action	20,2 €/action
Marge nette <u>ajustée</u> (*)	10,9% du chiffre d'affaires	8,0 % du chiffre d'affaires
	au 30 juin 2018	au 31 décembre 2017
Trésorerie disponible	5 029 millions d'euros	4 121 millions d'euros

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran), alors que pour les marchés français n'est enregistrée que la part Dassault Aviation.

Principaux agrégats en normes IFRS

Chiffre d'affaires consolidé (*)	1 720 millions d'euros	2 082 millions d'euros
Résultat opérationnel consolidé (*)	124 millions d'euros	112 millions d'euros
Résultat net consolidé (*)	125 millions d'euros	357 millions d'euros

(*) cf. tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté en annexe

2. PERSPECTIVES 2018

Le Groupe confirme ses prévisions publiées le 8 mars 2018 soit la livraison de **40 Falcon**, de **12 Rafale** (3 à la France et 9 à l'Export) et un chiffre d'affaires 2018 proche de celui de 2017.

HOMMAGE À SERGE DASSAULT

Le Conseil d'Administration rend hommage à Serge Dassault qui nous a quittés le 28 mai dernier à l'âge de 93 ans.

Diplômé de Polytechnique et de l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique, Serge Dassault débute au bureau d'études de la Société en 1951 sous la direction d'Henri Deplante avant de prendre la responsabilité des essais en vol.

À ce titre, il a notamment supervisé la mise au point de nombreux avions comme les Super Mystère B2, les Mirage III, Étendard et Mirage IV.

Nommé ensuite Directeur des exportations militaires, il mène les négociations qui aboutissent à l'achat du Mirage III par la Suisse et l'Australie. Il lance également la campagne de vente des Mystères 20 aux États-Unis.

Après son passage à la Société Électronique Marcel Dassault, devenue Électronique Serge Dassault, il devient P-DG de la Société de la fin 1986 jusqu'en avril 2000.

Durant cette période et sous son autorité, notre entreprise a pu déployer des stratégies de long terme et de grande ampleur, cohérentes avec les cycles longs qui sont ceux de nos produits.

Son caractère, c'était la ténacité, la force de travail, l'esprit de conquête.

Sa passion, c'était l'aéronautique.

Enfin, il a su prévoir et organiser sa succession avec la relève assurée par Charles Edelstenne, nommé à la tête de la GIMD avec l'accord de tous ses enfants.

3. ACTIVITÉS DU GROUPE

3.1 Évolution des Programmes

Programmes Falcon

Le 1^{er} semestre 2018 a été marqué par :

- la prise de commandes de 18 Falcon, comprenant les annulations de Falcon 5X et les premières prises de commandes de Falcon 6X, la vente d'un 5^{ème} Falcon 2000 de SURveillance MARitime aux garde-côtes japonais, et la vente d'un Falcon 2000LX converti en avion banc d'essais au centre de recherche aérospatiale allemand (DLR),
- la livraison de 15 Falcon,
- le 28 février 2018, le lancement officiel et le début de la commercialisation du Falcon 6X. Le programme se déroule de manière nominale, avec la sélection des principaux partenaires et la mise en place des plateaux de conception à Saint-Cloud et Mérignac.
Ce nouvel avion aura une distance franchissable de 5 500 NM, un confort inégalé avec une largeur de cabine de 2,7 m pour un volume de 52,2 m³. Ce biréacteur sera équipé de moteurs Pratt & Whitney PWC 812D et atteindra une vitesse maximum de Mach 0.9,
- la fin des essais en vol en vue de la certification des gains opérationnels apportés par le système Falcon Eye pour le Falcon 8X,
- l'annonce du nouveau service Falcon Connect, solution intégrée de gestion des communications et échanges de données entre l'avion et les réseaux terrestres. Ce service sera disponible sur avions neufs et en retrofit dès début 2019,
- dans le domaine des avions de mission, la décision de l'État Français, le 28 février 2018, de choisir le Falcon de mission Épique pour porter la « Capacité Universelle de Guerre Électronique » (CUGE), afin de remplacer, à partir de 2025, les deux TRANSALL C-160 Gabriel actuellement en service,
- la poursuite des spécifications pour le futur Falcon.

Programmes Défense

Rafale

Au 1^{er} semestre 2018, le programme Rafale a été marqué par :

- l'entrée en vigueur de l'option pour 12 Rafale supplémentaires pour le Qatar suite à la réception du 1^{er} acompte le 27 mars 2018,
- la livraison de 2 Rafale à la France, ce qui porte le total des Rafale livrés à la France à 151 sur les 180 commandés,
- la livraison du 9^{ème} Rafale Marine rétrofité du standard F1 au standard F3,
- la poursuite des travaux de développement du standard F3-R,

- le début des études préparatoires au développement du standard F4,
- la poursuite de l'exécution des contrats Rafale pour l'Égypte, le Qatar et l'Inde,
- la formation des pilotes et la mise en place du support pour le Qatar, préalable au démarrage des livraisons des 1^{ers} avions,
- la poursuite d'actions de promotion et de prospection export du Rafale.

Mirage 2000

Concernant les Mirage 2000, il convient de noter, au 1^{er} semestre 2018 :

- la poursuite des travaux de rénovation du Mirage 2000D français,
- les discussions avec les Forces Armées des Émirats Arabes Unis suite à leur annonce de leur intention de moderniser leur flotte de Mirage 2000-9.

Avions de PATrouille MARitime et de SURveillance MARitime

Au-delà de la prise de commande d'un 5^{ème} Falcon 2000 SURMAR par les garde-côtes japonais et du choix par l'État français du Falcon de mission Épicure, le 1^{er} semestre 2018 a été marqué par :

- la poursuite des essais d'intégration système et les essais en vol de la rénovation du système de combat de l'ATL2,
- la poursuite des travaux de développement sur les Falcon 2000 SURMAR des garde-côtes japonais,
- la poursuite des travaux d'adjonction d'une capacité de largage de chaînes SAR (Search And Rescue) sur la flotte des Falcon 50 SURMAR de la Marine Nationale.

Drones

Concernant les drones, le 1^{er} semestre 2018 a été marqué par :

- la notification par la DGA d'un nouveau marché d'études et d'essais en vol de discrétion sur la période 2018-2020 sur nEUROn, et par conséquent, la préparation du démonstrateur pour la campagne d'essais en vol 2018,
- la fin de l'étude de faisabilité du programme de démonstration UCAS (Unmanned Combat Air System), avec nos partenaires français et britanniques, suite à la décision du gouvernement britannique de ne pas poursuivre dans ce projet de démonstration,
- la poursuite, avec nos partenaires Airbus Defence and Space et Leonardo, de la construction du projet de drone MALE RPAS (Medium Altitude Long Endurance Remotely Piloted Aircraft System) avec des technologies européennes. Le jalon intermédiaire « System Requirements Review » a été franchi le 29 janvier 2018, et une maquette échelle 1 de l'avion a été dévoilée le 26 avril 2018 lors du salon ILA de Berlin. L'Allemagne est pays leader et Airbus leader industriel.

La finalisation de l' « Invitation To Tender » par l'OCCAR (Organisme Conjoint de Coopération en matière d'Armement) est maintenant attendue pour le 2^{ème} semestre 2018,

- suite aux déclarations communes en juillet 2017 entre la France et l'Allemagne (le Président et la Chancelière), les deux pays ont signé une lettre d'intention en juin 2018 pour lancer le projet de système de combat aérien du futur (SCAF) consistant à créer, autour d'un avion de combat, un système de combat agrégeant des plateformes pilotées (avion de chasse de la génération future, ravitailleurs, Awacs) et des drones : la France a été désignée nation leader. En parallèle, Dassault Aviation et Airbus Defense and Space ont signé un accord entérinant le leadership de Dassault Aviation comme architecte de l'avion de combat (ILA Berlin en avril 2018).

Nous devons dorénavant définir la feuille de route qui doit débiter par des études. Notre objectif est d'obtenir le lancement d'un démonstrateur,

- après la notification de la tranche ferme du Plan d'Études Amont « Man Machine Teaming » en 2017 (définition et maquettage des concepts de la relation Homme Système dans le futur système de combat) les premières études ont été engagées au 1^{er} semestre 2018.

Inde

Les besoins de l'Inde d'avions de combat sont importants (Request For Information portant sur 110 avions pour l'Armée de l'Air, et 57 appareils pour l'aéronautique navale) ; la réussite du « Make in India » est une priorité.

Dans ce cadre, les activités aéronautiques civile et militaire de la Joint-Venture Dassault Reliance Aerospace Limited (JV DRAL), créée en 2017, doivent contribuer à remplir nos obligations d'offsets prévues au contrat signé pour la fourniture de 36 Rafale, à préparer le futur pour atteindre nos objectifs commerciaux avec l'Inde, et à améliorer notre compétitivité en fabriquant des pièces de Falcon 2000 en Inde.

Les opérations industrielles de la JV DRAL ont été lancées en avril 2018 en présence de Loïk Segalen, Directeur Général Délégué de Dassault Aviation et de Suresh Kakani, Vice Chairman & Managing Director de l'autorité de tutelle pour le développement de la zone franche où est implantée la JV DRAL.

La montée en puissance sera progressive selon un plan industriel jalonné permettant de s'assurer des performances de la JV DRAL à chaque étape du transfert.

Nous avons par ailleurs lancé la construction des infrastructures initiales et démarré le recrutement et la formation des personnels indiens. Les premiers sous-ensembles de Falcon 2000 devraient sortir de production en 2018.

À l'occasion de la tenue d'un Comité de Direction de Dassault Aviation à New Delhi en avril 2018, les Directeurs et Directeurs Généraux de la Société ont pu se rendre en Inde pour constater les développements de la JV DRAL et réaffirmer l'engagement de Dassault Aviation dans le « Make in India ».

La visite du GIFAS en Inde, menée par Éric Trappier, Président du GIFAS, a également permis à une large délégation d'industriels français de se rendre à Nagpur pour échanger avec l'équipe dirigeante de la JV DRAL et favoriser le développement de partenariats entre les « Supply Chains » indiennes et françaises. Nous avons par ailleurs poursuivi la mise en place d'une filière de production en Inde avec notamment l'implémentation d'une « Supply Chain » locale concernant les pylônes, les bidons, les pièces primaires et l'engineering.

3.2 Après-vente

Après-vente civil :

Concernant l'après-vente Falcon, au 1^{er} semestre 2018, nous avons :

- continué l'extension de notre réseau avec l'agrément d'une nouvelle station-service au Canada (Toronto),
- commercialisé de nouveaux services et solutions techniques pour la flotte dont la connectivité haut débit (Ka pour F900, Ku et 4G pour 7X),
- mis en place un support spécifique pour la Coupe du Monde de football en Russie et les Jeux Olympiques d'hiver en Corée,
- organisé 8 séminaires « Maintenance and Operations », ayant rassemblé plus de 750 opérateurs Falcon, soit plus de 1 200 personnes avec les partenaires.

Après-vente militaire :

En ce qui concerne l'après-vente militaire, nous avons :

- poursuivi le soutien des Rafale en service livrés à la France et à l'Égypte,
- continué la réalisation des Grandes Visites ou des visites périodiques de Mirage 2000 et AlphaJet au Qatar, et des Mirage 2000-9 aux Émirats Arabes Unis,
- soutenu les Mirage 2000 des forces armées françaises et étrangères.

À noter, en juin 2018, le retrait de service opérationnel du Mirage 2000N après 30 années dans les forces françaises.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018

4.1 Prises de commandes

Les **prises de commandes** du 1^{er} semestre 2018 sont de **2 807 millions d'euros** contre 1 415 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La part des prises de commandes à **l'export** est de **92%**.

L'évolution des prises de commandes est la suivante, en **millions d'euros** :

	Défense		Falcon	Total	% Export
	France	Export			
1 ^{er} Semestre 2017	221	172	1 022	1 415	83%
	28%		72%		
1 ^{er} Semestre 2018	231	1 354	1 222	2 807	92%
	56%		44%		

Les prises de commandes sont constituées intégralement de commandes fermes.

Programmes Falcon

Au cours du 1^{er} semestre 2018, **18 commandes de Falcon**, y compris les annulations de Falcon 5X et les premières prises de commandes de Falcon 6X, ont été enregistrées, contre 14 au 1^{er} semestre 2017.

Les prises de commandes Falcon représentent **1 222 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2018 contre 1 022 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de prises de commandes d'avions neufs.

Programmes Défense

Les prises de commandes Défense s'élèvent à **1 585 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2018 contre 393 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

La hausse des prises de commandes Défense Export, **1 354 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2018 contre 172 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15), s'explique principalement par l'entrée en vigueur de la levée d'option par le Qatar portant sur 12 Rafale.

4.2 Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires consolidé ajusté** du 1^{er} semestre 2018 est de **1 709 millions d'euros** contre 2 068 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La part du chiffre d'affaires à **l'export** est de **80%** au 1^{er} semestre 2018.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en **millions d'euros** :

	Défense		Falcon	Total	% Export
	France	Export			
1 ^{er} Semestre 2017	226	693	1 149	2 068	86%
	44%		56%		
1 ^{er} Semestre 2018	288	234	1 187	1 709	80%
	31%		69%		

Programmes Falcon

15 Falcon ont été livrés au 1^{er} semestre 2018 contre 17 au 1^{er} semestre 2017.

Le chiffre d'affaires Falcon du 1^{er} semestre 2018 s'élève à **1 187 millions d'euros** contre 1 149 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

Programmes Défense

2 Rafale ont été livrés à la France au cours du 1^{er} semestre 2018 contre 3 Rafale à l'Égypte et 1 Rafale à la France au 1^{er} semestre 2017.

Le **chiffre d'affaires Défense** s'élève au 1^{er} semestre 2018 à **522 millions d'euros** contre 919 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

Le « book to bill » (ratio prises de commandes / chiffre d'affaires) est de 1,64 au 1^{er} semestre 2018.

4.3 Carnet de commandes

Le carnet de commandes consolidé au 30 juin 2018 est de **20 532 millions d'euros** contre 19 460 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La hausse s'explique principalement par l'entrée en vigueur de la levée de l'option par le Qatar pour 12 Rafale.

Le carnet de commandes Falcon s'élève à **2 466 millions d'euros** contre 2 457 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Il inclut en particulier **55 Falcon** et ne comprend plus aucun Falcon 5X (contre 52 au 31 décembre 2017, y compris des Falcon 5X non annulés).

Le carnet de commandes Défense France s'élève à **2 982 millions d'euros** contre 3 039 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Il comprend en particulier **29 Rafale** (contre 31 au 31 décembre 2017).

Le carnet de commandes Défense Export s'élève à **15 084 millions d'euros** contre 13 964 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Il comprend notamment **10 Rafale Égypte**, **36 Rafale Qatar** et **36 Rafale Inde** (contre 10 Rafale Égypte, 24 Rafale Qatar et 36 Rafale Inde au 31 décembre 2017).

4.4 Résultats

Impacts de l'application de la norme IFRS 15

Les comptes du 1^{er} semestre 2017 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 15 traitant de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

L'impact le plus matériel induit par l'application de cette norme est la prise en compte d'une composante de financement lorsque celle-ci est significative, afin de refléter « un prix de vente au comptant » de la prestation fournie. Une composante de financement existe dès lors qu'il y a, pour un contrat donné, un dé-

calage significatif entre le moment où sont perçus les encaissements et le moment où est reconnu le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires futur et donc le résultat opérationnel futur, des contrats concernés, seront augmentés de cette composante de financement, en contrepartie d'une charge financière comptabilisée sur la durée du contrat.

Ci-dessous les impacts IFRS 15 sur le résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2017 :

<i>en millions d'euros</i>	S1 2017 Ajusté Publié	Impact IFRS 15	S1 2017 Ajusté Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 050	18	2 068
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	123	-2	121
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>6,0%</i>		<i>5,9%</i>
RÉSULTAT FINANCIER	16	-34	-18
THALES et autres sociétés mises en équivalence	106	-9	97
IMPÔTS	-46	12	-34
RÉSULTAT NET	199	-33	166
<i>Marge nette</i>	<i>9,7%</i>		<i>8,0%</i>

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ajusté du 1^{er} semestre 2018 est de **111 millions d'euros** contre 121 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

La marge opérationnelle s'établit à **6,5%** contre 5,9% au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Cette hausse s'explique notamment par l'amélioration du taux de couverture de 1,19 €/€ contre 1,23 €/€.

Résultat financier

Le résultat financier ajusté du 1^{er} semestre 2018 est de **-38 millions d'euros** contre -18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Ce résultat financier négatif est la conséquence de la composante de financement comptabilisée au titre des contrats Rafale.

Résultat net

Le résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2018 est de **186 millions d'euros** contre 166 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 132 millions d'euros, contre 95 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017.

La marge nette ajustée s'établit à **10,9%** au 1^{er} semestre 2018 contre 8,0% au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

5. STRUCTURE FINANCIÈRE

5.1 Trésorerie disponible

Le groupe utilise un indicateur propre appelé « Trésorerie disponible » défini en annexe.

La trésorerie disponible du Groupe s'élève à **5 029 millions d'euros** au 30 juin 2018 contre 4 121 millions d'euros au 31 décembre 2017, en hausse de 908 millions d'euros principalement en raison de la réception d'acomptes Rafale Export partiellement compensée par la hausse des stocks et en-cours Rafale Export.

5.2 Bilan

À noter que les retraitements bilanciaux liés aux normes IFRS 9 et 15 sont détaillés dans les annexes des comptes consolidés.

Le total des capitaux propres s'établit à **3 819 millions d'euros** au 30 juin 2018 contre 3 721 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette hausse s'explique principalement par le résultat net consolidé IFRS de la période.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 1 046 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 1 095 millions d'euros au 31 décembre 2017. Ils comprennent les emprunts souscrits par le Groupe en 2014 et 2015 qui s'élèvent, au 30 juin 2018, à 925 millions d'euros (25 millions d'euros ont été remboursés au 1^{er} semestre 2018) ainsi que la participation des salariés placée en compte courant bloqué.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 334 millions d'euros et s'établissent à 3 806 millions d'euros au 30 juin 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des en-cours Rafale Export.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 1 204 millions d'euros au 30 juin 2018 en raison principalement des acomptes reçus dans le cadre des contrats Rafale Export.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à 70 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 161 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette baisse est liée à la variation de la parité €/€ contre 1,20 €/€).
(1,17 €/€ contre 1,20 €/€).

6. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Afin de permettre à la Société d'intervenir à tout moment sur ses propres actions, l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 a approuvé la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci permet d'acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du capital de la Société à un prix maximum de 1 700 euros par action pour une durée de 18 mois à compter du 24 mai 2018. Ce programme est entré en vigueur le 19 juillet 2018.

L'Assemblée Générale du 24 mai 2018 a, par ailleurs, décidé d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour un paiement en actions de tout ou partie du dividende auquel ils avaient droit au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Du fait du choix de l'option par certains actionnaires pour le paiement du dividende en actions, le Président-Directeur Général a constaté le 22 juin 2018 la création de 36 782 actions nouvelles. Le capital de la Société a ainsi été porté de 66 495 368 euros à 66 789 624 euros. Ces opérations ont pris effet le 27 juin 2018.

Structure du capital

Au 30 juin 2018, le capital social de la Société s'élève à 66 789 624 euros. Il est divisé en 8 348 703 actions d'une valeur nominale de 8 euros chacune. Elles sont cotées sur le Marché réglementé « Euronext Paris » - Compartiment A - Code ISIN (International Securities Identification Numbers) : FR0000121725. Elles sont éligibles au Service à Règlement Différé (SRD).

Au 30 juin 2018, l'actionnariat de Dassault Aviation est le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Droits de vote exerçables	%
GIMD	5 196 076	62,2	10 314 316	76,8
Flottant	2 289 624	27,4	2 293 195	17,1
Airbus	825 828	9,9	825 828	6,1
Dassault Aviation	37 175	0,5		
TOTAL	8 348 703	100,0	13 433 339	100,0

Il est rappelé qu'en application de la législation, les actions inscrites en compte nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double depuis le 3 avril 2016.

7. CONCLUSION

Le contexte économique mondial du 1^{er} semestre 2018, a été marqué par les vives tensions commerciales entre les États unis et la Chine et entre les États-Unis et l'Europe, la remise en cause par les États-Unis de l'accord avec l'Iran, les conflits au Moyen-Orient et l'instabilité en Europe avec notamment le Brexit, la volatilité du dollar et des cours de pétrole en hausse.

Par ailleurs, la Loi de Programmation Militaire 2019-2025 française a été discutée et votée au 1^{er} semestre 2018, le partenariat franco-allemand dans le domaine de la Défense affirmé et le Fonds Européen de la défense lancé par l'Union Européenne.

La tendance positive sur le marché de l'aviation d'affaires s'est confirmée, avec une reprise en Amérique du Nord et en zone Asie-Pacifique pour les avions neufs (malgré la persistance de la pression concurrentielle) et une baisse du stock des avions d'occasion disponibles à la vente (mais à des prix bas).

Dans ce contexte, Dassault Aviation doit relever quatre défis structurants : s'implanter en Inde, préparer le Système de combat aérien du futur (SCAF), développer le Falcon 6X, amplifier la transformation de la Société.

Nous devons faire du « make in India » une priorité avec des objectifs ambitieux : obtenir de nouvelles commandes Rafale, gagner de la compétitivité dans le domaine de l'aviation d'affaires, multiplier les projets dans la haute technologie.

Nous sommes également pleinement engagés dans le SCAF qui vise à créer, autour d'un avion de combat, un système de combat en réseau agrégeant des drones et des appareils de surveillance. Nous commençons à développer cet avion, avec Airbus, dans le cadre d'une coopération franco-allemande.

La mise en place de la plateforme d'ingénierie collaborative 3DEXPERIENCE™ de Dassault Systèmes, sera une des solutions pour répondre aux enjeux futurs dans le cadre de notre plan de transformation « Piloter notre Avenir ».

Nous confirmons les objectifs pour l'année 2018 tels que listés lors de la publication annuelle en mars 2018 soit :

- obtenir la qualification du standard F3-R,
- contractualiser le standard F4 du Rafale,
- signer avec la France la commande CUGE concernant les Falcon de mission Épicure,
- participer à l'élaboration de l'offre en vue d'un contrat lançant le programme MALE fin 2018,
- poursuivre les développements et les essais du nEUROn (tranche complémentaire),
- lancer des études technico-opérationnelles pour définir la feuille de route sur l'aviation de combat du futur,
- signer la modernisation des Mirage 2000-9 aux Émirats Arabes Unis,

- poursuivre la prospection et la vente de Falcon et de Rafale,
- exécuter les contrats Falcon et Rafale en respectant les objectifs de qualité, délais et coûts,
- continuer nos efforts dans le soutien, facteur de fidélisation de nos clients,
- développer le Falcon 6X,
- développer le futur Falcon (phase A),
- faire du démarrage de la filière industrielle « Make in India » un succès dès la production des premières pièces,
- s'assurer du bon déroulement du Plan de Transformation,

Nous confirmons également nos prévisions 2018 de livrer 40 Falcon, 12 Rafale (9 Export et 3 France), et un Chiffre d'affaires 2018 proche de celui de 2017.

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2018. Ces comptes consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes qui ont formulé une conclusion sans réserve.

Eric Trappier, Président-Directeur Général

ANNEXE

Communication financière

La norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » requiert la présentation de l'information sectorielle selon des critères de gestion interne.

L'activité du Groupe Dassault Aviation relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué, utilisé pour la stratégie et les prises de décisions, ne présente pas d'analyse de la performance, au sens de la norme IFRS 8, à un niveau inférieur à ce domaine.

Définition des indicateurs alternatifs de performance

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté des éléments suivants :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de Thales,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Le Groupe présente également un indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants:

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché),
- dettes financières.

Il est rappelé que seuls les comptes semestriels consolidés condensés font l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport financier semestriel.

Impact des ajustements

L'incidence au 1^{er} semestre 2018 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé S1 2018	Dérivés de change		PPA Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2018
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	1 720 122	-8 024	-2 898			1 709 200
Résultat opérationnel	124 096	-8 024	-5 020			111 052
Résultat financier	-82 610	8 024	36 702			-37 884
Résultat des sociétés mises en équivalence	93 601			19 775	20 097	133 473
Impôts sur les résultats	-10 406		-10 520			-20 926
Résultat net	124 681		21 162	19 775	20 097	185 715
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>124 665</i>		<i>21 162</i>	<i>19 775</i>	<i>20 097</i>	<i>185 699</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	15,1					22,4

L'incidence au 1^{er} semestre 2017 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé S1 2017 retraité	Dérivés de change		PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2017 retraité
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	2 081 633	-13 392				2 068 241
Résultat opérationnel	112 461	-13 392	22 017			121 086
Résultat financier	345 123	13 392	-376 632			-18 117
Résultat des sociétés mises en équivalence	55 523			19 847	21 783	97 153
Impôts sur les résultats	-156 241		121 866			-34 375
Résultat net	356 866		-232 749	19 847	21 783	165 747
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>356 857</i>		<i>-232 749</i>	<i>19 847</i>	<i>21 783</i>	<i>165 738</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	43,4					20,2